


Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-15.250-0007461.2023.003			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom BRASSERIE DE LA PLEINE LUNE Adresse 10 rue Gustave Eiffel 26120 Chabeuil Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU ALPES CONTROLES (FR-BIO-15) Adresse 3, impasse des Prairies , 74940, Annecy-le-Vieux Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 03 juillet 2023 15:29:57 +0200 CEST Lieu Annecy-le-Vieux (FR)		Nom et signature BUREAU ALPES CONTROLES	I.8 Validité Certificat valable du 03/07/2023 au 31/12/2023		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Biere blanche Pierre de Lune	Biologique
	Biere blanche Lunette	Biologique
	Biere blonde L'Universelle	Biologique
	Biere blonde Gens de la Lune	Biologique
	Biere ambree Lunik	Biologique
	Biere Aubeloun	Biologique
	Biere Lun'ion Jacques	Biologique
	Biere lune et l'autre (biere de printemps)	Biologique
	Biere La Conteuse de Lune (biere d'ete)	Biologique
	Biere Comete (biere d'hiver)	Biologique
	Biere Sunset	Biologique
	Biere Starship porter	Biologique
	Biere Lager des Etoiles	Biologique
	Biere Sylvester Stalune	Biologique
	Biere Sabro Laser	Biologique
	Biere Lunieme Triple	Biologique
	Biere Lune Sure Drome IPA	Biologique
	Biere Lune Sure Drome Passion	Biologique
	Biere Lune Sure Drome berliner weisse cassis	Biologique
Biere Lune Sure Drome Filiale	Biologique	
Biere Luniterre	Biologique	
Biere Moonwalk	Biologique	
Biere Moontain	Biologique	
Biere Lunaski	Biologique	
Biere Grodziskie	Biologique	
Biere Ryesiskie	Biologique	
Biere Shiro	Biologique	
Biere Shiro Barrique 2021	Biologique	
Biere Chinook	Biologique	
Biere Mille Sabords	Biologique	
Biere Honolulu	Biologique	
Biere Moonshine	Biologique	
Biere Donkey K	Biologique	
Biere Lunatique	Biologique	
Biere Wicca	Biologique	
Biere Lune et Sens	Biologique	
Biere Mountsi	Biologique	
Biere Strataspherique	Biologique	
Eclipses	Biologique	
Limonade	Biologique	
Malts, houblons et sucre	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Préparation	Prestation a facon : fabrication de bieres Process conforme au mode de production biologique • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées	

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant	
	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf	II.9 Autres informations
DÉLIVRÉ		